



CHARTRE POUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Actualisation 2024

QU'EST-CE QU'UNE DONNEE A CARACTERE PERSONNEL ?

Selon la réglementation, est une donnée à caractère personnel toute information se rapportant à une personne physique et qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité.

QUELLES SONT LES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL QUE NOUS SOMMES SUSCEPTIBLES D'UTILISER ?

- Les données relatives au souscripteur du contrat et, le cas échéant, les bénéficiaires comme des données d'identité ;
- Les données relatives à votre situation familiale ;
- Les données nécessaires à la souscription et l'application du contrat ainsi qu'au suivi de la relation contractuelle comme les informations relatives aux biens assurés ;
- Les informations nécessaires à la mise en oeuvre des prestations d'assistance (l'événement générateur, la localisation,...);
- Le cas échéant, des données médicales pour lesquelles le bénéficiaire a donné son consentement lors de la souscription du contrat ou la mise en oeuvre des prestations d'assistance.

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE DONNEES PERSONNELLES ?

Les données vous concernant sont collectées pour les besoins suivants :

- la gestion et l'exécution de nos contrats : souscription, calcul des primes/prix, appréciation du risque, modification, résiliation, mise en oeuvre des prestations prévues dans les contrats...
- l'élaboration de statistiques, d'études techniques et d'analyses marketing, notamment pour optimiser nos processus métiers, améliorer l'expérience bénéficiaire en optimisant le parcours client, fournir des offres plus adaptées au marché et suivre la qualité des services rendus.
- le respect de nos obligations légales et réglementaires : lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la corruption, lutte contre la fraude...

QUELS SONT NOS ENGAGEMENTS ?

- La collecte de données strictement nécessaires : le recueil de vos données personnelles est limité à ce dont nous avons besoin.
- Une utilisation encadrée de vos données : vos données personnelles sont utilisées pour répondre aux finalités indiquées ci-dessus (la gestion et l'exécution de votre contrat, la mise en oeuvre de nos prestations, l'amélioration de nos produits, offres, outils et procédures).

COMMENT RESPECTONS-NOUS NOS ENGAGEMENTS ?

Nos engagements en matière de protection des données personnelles se traduisent par des dispositions concrètes qui concernent nos collaborateurs, nos outils et procédures, la sécurisation des données ainsi que notre organisation. La cohérence de la mise en œuvre de ces dispositions est fixée par notre Politique de Protection des Données, formalisée dans un document régulièrement mis à jour.

- La sensibilisation et la formation de nos collaborateurs : nos collaborateurs sont particulièrement sensibilisés au respect de nos engagements en matière de traitement de vos données personnelles. Des opérations de sensibilisation sont mises en œuvre régulièrement à leur intention et des actions de formations obligatoires sont organisées.
- Des outils et des procédures de collecte adaptés : nos systèmes d'information et nos procédures sont construits pour organiser la collecte de données strictement indispensables, dans le respect des finalités indiquées auparavant. Nous utilisons par exemple des champs d'écriture contraignants, des menus déroulants...
- La sécurisation des données : la sécurisation des systèmes d'information fait l'objet d'un dispositif dédié piloté par le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information et son équipe .

Les principes de sécurité visent à répondre aux enjeux de sécurité identifiés et s'articulent autour des quatre thématiques suivantes :

- ✓ Pilotage de la sécurité et de la continuité ;
 - ✓ Continuité de fonctionnement ;
 - ✓ Gestion et protection des accès aux biens et aux données ;
 - ✓ Protection des infrastructures.
- Une organisation adaptée
 - ✓ Un dispositif d'identification et de gestion des risques : la protection des données à caractère personnel fait l'objet d'analyses des risques, de manière à permettre une maîtrise optimale en la matière. Les risques sont analysés en fonction de la nature des données et de la finalité de chaque traitement de données. Nous sommes particulièrement attentifs aux risques liés au traitement des données de santé.
 - ✓ Un Délégué à la Protection des Données (ou Data Protection Officer (DPO) est chargé de contrôler le respect des dispositions qui s'appliquent à nos activités en matière de protection des données. Il est le point de contact des autorités administratives de contrôles telles que la Commission Nationale Informatique et Libertés. Il s'engage à coopérer avec ces autorités.
 - Un dispositif de contrôle et d'audit interne : la qualité du dispositif de protection des données personnelles repose sur sa révision régulière, grâce à des contrôles permanents et des contrôles périodiques.

QUELS SONT VOS DROITS CONCERNANT VOS DONNEES PERSONNELLES ?

- Droit d'accès : vous avez le droit de connaître les données personnelles vous concernant dont nous disposons.
- Droit de rectification : vous avez le droit de nous demander la rectification de ces données, si elles sont inexactes ou incomplètes.
- Droit de suppression (encore dénommé droit à l'oubli) : vous pouvez demander la suppression des données personnelles vous concernant dont nous disposons. Cependant, cette disposition ne pourra

pas s'appliquer lorsque la réglementation nous oblige ou nous autorise, à conserver ces données (exemple : Obligations fiscales).

- Droit d'opposition : dans les conditions prévues par la loi, vous pouvez vous opposer à ce que nous utilisions certaines de vos données personnelles. Vous pouvez, en particulier, refuser sans motif l'utilisation de vos données personnelles pour des démarches commerciales de notre part. Dans les autres cas, vous devrez nous indiquer les raisons particulières pour lesquelles vous vous opposez à utilisation de vos données personnelles.
- Droit à la limitation du traitement : vous avez la possibilité de nous demander de geler l'utilisation de vos données le temps que nous procédions aux vérifications nécessaires à la prise en compte d'une demande d'exercice d'un autre de vos droits.
- Droit à la portabilité : dans les conditions prévues par la loi, vous pouvez récupérer les données que vous avez fournies à nos plateformes digitales pour un usage personnel ou pour les transmettre à un tiers de votre choix.

COMMENT POUVEZ-VOUS METTRE EN ŒUVRE VOS DROITS ?

Vous devez vous adresser au Délégué à la Protection des Données joignable aux coordonnées suivantes en justifiant de votre identité : IMA GIE - Direction Groupe des Affaires Juridiques– 118 avenue de Paris – 79033 Niort – dpo@ima.eu

Dans le cas où les réponses apportées par nos services ne vous donnaient pas satisfaction ou que vous les jugeriez incomplètes, vous disposez de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 ou via le site internet <https://www.cnil.fr>.